

Personne à contacter :

Anne DANJOU

danjou.anne@ladapt.net



Monéteau et Sens
Tél : 06 81 06 27 80

FORMATIONS COURTES

Prestation 1 :
Lever les freins à l'emploi

Action financée par l'AGEFIPH



Partenaires :



IRFA Bourgogne



Public visé

- Demandeurs d'Emploi Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi rencontrant **des difficultés périphériques** les empêchant de travailler sur leur projet professionnel et suivis par CAP EMPLOI, Pôle Emploi ou Mission Locale.

Statut des bénéficiaires

- Les bénéficiaires non indemnisés au titre de l'ARE ont le statut de «stagiaires de la formation professionnelle non rémunérés». Ils peuvent bénéficier d'un défraiement forfaitaire pour le transport et les repas (20 euros/jour de présence) et pour les frais de garde d'enfants de moins de 7 ans (20 euros/jour de présence).
- Les bénéficiaires de l'ARE passent à l'AREF. Ils ne peuvent pas bénéficier de défraiements.

Objectifs

- **Lever les obstacles qui rendent difficile la recherche d'emploi :**
 - prendre conscience et lever les freins périphériques (handicap, deuil de l'ancien métier, perte du lien social, mobilité, ...),
 - sortir de l'isolement et développer son autonomie,
 - identifier ses aptitudes, potentiels et compétences transférables,
 - initier un travail d'identification de pistes d'orientation professionnelle.

Durée

- 105 heures en centre.

Contenu et modalités de mise en œuvre

Lever les freins à l'emploi

- Accueil – Contractualisation – 14h
- Bilan de la situation socio-professionnelle – 35h
 - Identification des freins périphériques et des besoins du stagiaire (handicap, finances, mobilité, garde d'enfants...).
 - Connaissance des secteurs du champ social en lien avec la problématique des stagiaires.
 - Travail sur la communication.
 - Identification des centres d'intérêts.
- Identification de pistes d'orientation professionnelle – 35h
 - Analyse du parcours professionnel, identification et valorisation des savoir-faire.
 - Evaluation des savoirs de base et des usages numériques.
 - Connaissance du bassin d'emploi local.
 - Emergence de pistes professionnelles.
- Bilan et formalisation d'un plan d'actions – 21h
 - Bilan de progression du stagiaire.
 - Bilan des actions impulsées pour lever les freins sur le long terme.

Résultats attendus

Les bénéficiaires doivent être prêts à travailler sur la construction et la validation de leur projet professionnel.